

## **Demande de Subvention**

### **Règlement de Participation**

La Ville consacre un budget total de 15 000 € au financement des projets de solidarité internationale portés par les associations vaudaises.

La Ville délibère les subventions à accorder aux porteurs de projets lors du conseil municipal qui est seule autorité décisionnelle de cette attribution.

À l'issue du conseil municipal, chaque porteur de projet ayant déposé un dossier de demande de subvention se voit notifier par mail la décision de la Ville de soutenir financièrement le projet ou pas.

Les porteurs de projets lauréats recevront une subvention de maximum 4000 € afin de développer leurs projets

Les porteurs de projets subventionnés doivent fournir un bilan détaillé de leurs actions, des observations sur la réussite des objectifs, la suite éventuelle du projet selon les modalités du présent règlement. Un bilan chiffré doit aussi être envoyé pour justifier du bon usage de l'argent public.

Le versement de la subvention se fera en deux fois (80 % puis 20 %). En effet, le versement du solde de la subvention se fera à l'obtention d'un compte-rendu technique et financier sur le projet remis par le bénéficiaire et certifié conforme par le président ou par l'expert-comptable du porteur de projet.

#### **Article 1 : Modalités de dépôts de candidature**

Les porteurs de projet devront remplir un formulaire dédié. Ce formulaire sera disponible sur le site internet de la Ville : [www.vaulx-en-velin.net](http://www.vaulx-en-velin.net).

Le lancement de l'appel à projets est prévu le : **6 juillet 2023**. Date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet solidarité internationale ; **le 22 septembre 2023**.

## **Demande de Subvention**

Le dossier devra être :

- envoyé par mail à [dbesson@mairie-vaulxenvelin.fr](mailto:dbesson@mairie-vaulxenvelin.fr)

Où

- Déposé à la Direction de la Vie Associative - Espace Frachon, 3 avenue Maurice Thorez Vaulx-en-Velin

Où

- Envoyé par courrier à Mission Relations Internationales - Mairie de Vaulx-en-Velin  
Place de la Nation 69120 Vaulx-en-Velin

Un accusé de réception du dossier sera envoyé par mail. A défaut, la personne référente : *Dounia Besson chargée de mission relations internationales*, pourra être contactée afin de régulariser.

### **b- Suivi du dépôt de candidature :**

Suite au dépôt de leur candidature, les porteurs de projet pourront être sollicités pour présenter leur projet.

La Ville de Vaulx-en-Velin se réserve le droit de demander des informations complémentaires lors de l'instruction des dossiers.

La Ville de Vaulx-en-Velin se réserve le droit de régulariser ou non des dossiers envoyés incomplets en demandant les pièces manquantes lors de l'instruction des dossiers.

**Aucune candidature ne sera retenue après la date limite de dépôt.**

Les demandes font l'objet d'une instruction par la mission relations internationales, puis présentent leur projet devant le comité de sélection composé des deux élu-e-s référents.

La ville délibère les subventions à accorder aux porteurs de projets lors du conseil municipal qui est seule autorité décisionnelle de cette attribution.

## **Demande de Subvention**

### **Article 2 : Critères d'éligibilité du projet :**

#### **a- Diagnostic**

Les candidats devront :

- Proposer un diagnostic précis des besoins dans le territoire d'intervention ;
- Identifier les bénéficiaires ;
- Démontrer l'existence d'un intérêt local du projet à Vaulx-en-Velin et/ou un impact sur la ville (à titre d'exemple : partenariat avec d'autres associations, partenariat avec un groupe scolaire/collèges/lycée, plan de sensibilisation dans les écoles de la ville, ...).

**Ils devront estimer le nombre de participants sur le territoire de la Commune c-**

#### **Conception et élaboration**

Les candidats devront

- S'appuyer sur un ou plusieurs partenaires dans le pays d'intervention ;
- Respecter les orientations de politique étrangère de la France dans le pays d'intervention ;
- Être en cohérence avec les politiques publiques où est situés le partenaires et/ou bénéficiaires du projet.

#### **d- Exclusions**

Sont exclus des appels à projet :

- Les stages étudiants ou bourses d'études à l'étranger ;
- Les séjours culturels, sportifs, découverte ;
- Les projets à vocation politique, confessionnelle, partisane, discriminatoire, prenant partie dans un conflit entre États ;
- Les projets visant les frais de fonctionnement quotidien d'un organisme ;
- Les missions et études préalables à l'identification du projet.

MAIRIE DE VAULX-EN-VELIN – APPEL A PROJETS 2023  
SOUTIEN AUX PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

MAIRIE DE VAULX-EN-VELIN – APPEL A PROJETS 2023  
SOUTIEN AUX PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**Article 3 : Critères d'analyse du projet proposé**

- La cohérence globale du projet : adéquation entre les objectifs et les moyens,
- L'adéquation avec les politiques locales et/ou programmes de développement locaux dans le pays d'intervention,
  
- Le caractère structurant du projet : les impacts attendus pour le territoire ;
- La capacité technique et financière du demandeur et de ses partenaires à mener des projets de coopération et de solidarité internationale : expérience, capacité d'autofinancement, état des cofinancements, ... ;
- La dynamique partenariale du projet : qualité du partenariat avec le ou les partenaires locaux étrangers et existence d'une communauté collaborative large en France et/ou à l'étranger (conventions, définition claire du rôle de chacun des partenaires ... ) ;
- La pertinence des outils et des indicateurs de suivi et d'évaluation du projet ;
- La nature et la qualité des actions prévues pour répondre à l'intérêt local du projet pour la Ville.

## **Demande de Subvention**

### **Article 4 : Mise en œuvre du projet**

Les candidats devront s'assurer de la pérennité du projet.

L'appropriation locale du projet à travers un volet d'action à Vaulx-en-Velin et/ou une restitution est/sont attendus.

Les candidats devront prévoir un dispositif de suivi du projet avec indicateur de réussite ou points d'amélioration du projet.

L'évaluation finale conditionnera le versement du solde de la subvention (20%)

### **Article 5 : Durée du projet**

La durée totale du projet ne doit pas excéder 36 mois.

## **Demande de Subvention**

### **1/ Présentation de l'association :**

Nom de l'association (en toutes lettres) : .....

.....

Adresse du siège social : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Fax : .....

Adresse électronique : ... ..

Site internet : .....

Adresse de correspondance (si différente) : .....

.....

N° de SIRET : .....

N° de déclaration en préfecture : .....

Date de création de l'association : .....

Territoire d'intervention de l'association : ... ..

L'association a-t-elle déjà bénéficié d'une subvention de la Ville de Vaulx-en-Velin ?

:

Oui

Non

Si oui, en quelle année ? : .....

Descriptif des activités portées par l'association, notamment à Vaulx-en-Velin :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## **Demande de Subvention**

### **2/ Fonctionnement de l'association**

Nombre total d'adhérents en 2023 :

- A Vaulx-en-Velin : .....

- Sur la Métropole de Lyon : .....

.....  
Montant des cotisations annuelles :

.....

#### **Moyens humains**

Nombre de personnes salariées : .....

Nombre de bénévoles actifs : .....

Type de contrat de travail : .....

.....

#### **Moyens matériels**

Disposez-vous d'un local ?

Si oui, est-il loué ou mis à disposition à titre gratuit ?

.....

Les locaux sont mis à disposition par : .....

.....

#### **Ressources financières**

Budget de l'association en 2023 : .....

Montant des subventions obtenues pour l'année 2023 (préciser les sources) :

.....

.....

.....



## Demande de Subvention

### Compte courant (joindre un RIB)

Banque : .....

Adresse : .....

### 3/ Trame synthétique du projet

#### Titre du projet :

.....  
.....

Nom de la personne en charge du  
projet .....

Email .....

Localisation exacte du projet : .....

Public cible : .....

#### Thématique(s) du projet

- La préservation des ressources, la protection de l'environnement, l'adaptation au changement climatique ;
- L'éducation et la formation professionnelle ;
- La santé ;
- Le soutien au secteur féminin ;
- Le développement économique ;
- Le développement culturel ;
- La citoyenneté et l'éducation à la paix ;
- La valorisation des parcours de migrants ;
- La promotion de l'interculturalité et du vivre ensemble ;
- Autre,

## Demande de Subvention

Lequel ?.....

### Résumé du projet :

..... ... ..... ... .....
---------------------------------------

### Contexte du projet :

..... ... ..... ... ..... ... .....
---

### Historique du projet :

..... ... ..... ... ..... ... .....
---

## Demande de Subvention

Durée du projet : .....

Date de démarrage envisagée : .....

Date de fin envisagée : .....

Budget total du projet (en euros)	
Subvention demandée à la Ville de Vaulx-en-Velin	

### 3/ Présentation détaillée du projet

**Le diagnostic** (quelle est la problématique identifiée, quelles sont les opportunités d'amélioration, quelle concertation a été conduite avec les autorités locales, avec la population locale ...)

..... .... ..... .... ..... .... ..... ....
--

MAIRIE DE VAULX-EN-VELIN – APPEL A PROJETS 2023  
SOUTIEN AUX PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**Les objectifs généraux** (quels sont les objectifs généraux auxquels le projet doit contribuer)

..... .. ..... .. ..... .. .....
--

**Les objectifs opérationnels** (quels sont les objectifs opérationnels à atteindre)

..... ... ..... ... .....
---------------------------------------

**Les résultats attendus sur la Ville de Vaulx-en-Velin** (participants, actions, parties prenantes)

..... ... ..... ... ..... ... ..... ...
--

MAIRIE DE VAULX-EN-VELIN – APPEL A PROJETS 2023  
SOUTIEN AUX PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**Les indicateurs de réussite** (en insistant sur les indicateurs de viabilité économique et de pérennité du projet)


**Les bénéficiaires du projet ici et là-bas** (qui sont-ils ? Combien sont-ils ?)


**Présentation des activités prévues** (descriptif des actions)


## **Demande de Subvention**

**Innovation du projet** (en quoi ce projet peut-il être considéré comme innovant ?)

.....
.....
.....
.....
.....

**5/ Mise en œuvre du projet**

**Présentation de l'équipe qui porte le projet ici et là-bas**

.....
..
.....
..
.....
..
.....
..

## **Demande de Subvention**

**Présentation des partenaires, ici et là-bas** (Qui sont-ils ? Quelles sont leurs compétences, niveau d'implication de chaque partie prenante ?)

..... .....
..... .....
..... .....
..... .....
..... .....
..... .....

## **Demande de Subvention**

**Quelle est la communication prévue sur le projet ? (Quel support, quel public ?)**

..... ..... ..... ..... ..... .....
--

**Quel type de restitution est prévue à Vaulx-en-Velin ?**

..... ..... ..... ..... .....
---

### **6/ Suivi et évaluation**

**Quel dispositif de suivi est prévu, quels indicateurs ?**

..... ..... ..... ..... .....
---



## **Demande de Subvention**

**Date de l'évaluation finale :**

..... ... ..... ... ..... ... .....
---

## Demande de Subvention

### 7/ Budget prévisionnel du projet

Le budget doit être présenté en équilibre (le montant des dépenses doit être égal au montant des recettes). Joindre au besoin les justificatifs.

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Achat de prestations	€	<b>Cofinancements</b>	
Achat de matériel	€	- Etat	€
Déplacements / Transport	€	- Région	€
Frais postaux	€	- Métropole de Lyon	€
Frais de mission	€	- Europe	€
		- Mécénat	€
Communication	€	<b>Autres (à préciser)</b>	
Primes d'assurance	€	-	
Frais de suivi	€	-	€
<b>Autres (à préciser)</b>		-	€
-	€	<b>Subvention ville de Vaulx-en-Velin</b>	

## Demande de Subvention

-	€	€	
-	€	<b>Fonds propre association</b>	€
-	€		
-	€		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>€</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>€</b>

### 8/ Pièces à joindre

#### Dans le cas d'une première demande :

- Les statuts de l'association dûment signés par le Président-e
- Le récépissé de déclaration en préfecture ou la copie de la publication au Journal Officiel des Associations

#### Pour toutes les demandes :

- Le dernier rapport d'activité de l'association
- La copie du PV de la dernière Assemblée Générale
- Le Compte de résultat (charges et produits) du dernier exercice clos
- Le bilan comptable du dernier exercice clos
- Le budget prévisionnel 2023 de l'association
- Un Relevé d'Identité Bancaire

Pour chaque projet, un seul dossier de demande de subvention est à déposer.

La mission Relations Internationales instruira la demande de subvention pour la Ville de Vaulx-en-Velin.

## **Demande de Subvention**

Dossier à renvoyer compléter et accompagné des pièces à joindre impérativement à

:

**[dbesson@mairie-vaulxvelin.fr](mailto:dbesson@mairie-vaulxvelin.fr)**

**ou à déposer à la Direction de la Vie Associative ou par courrier à la Mairie de Vaulx-en-Velin (Hôtel de Ville Place de la Nation 69120 Vaulx-en-Velin mission Relations Internationales).**

Personnes à contacter :

*Dounia Besson*

*Chargée de mission relations internationales*

### **Attestation sur l'honneur**

Je, soussigné(e) (nom, prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'organisme, en qualité de (fonction)

Déclare que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant, certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics. Déclare le présent dossier de demande de subvention complet Fait, le Signature :

**Attention : tout dossier incomplet ne pourra être instruit**